

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023-2024

Conseil d'établissement de

l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Aux membres de la communauté scolaire de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois,

Je suis ravi de vous présenter le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. En ma qualité de président du conseil, c'est avec plaisir que je vous offre cette opportunité de passer en revue les activités, les réalisations et les projets à venir de notre établissement ainsi que notre situation en lien avec la prévention de la violence et de l'intimidation pour l'année scolaire qui s'achève.

Le conseil d'établissement joue un rôle important dans la gouvernance de notre institution. Composé de parents, d'enseignants, de personnel de soutien, de personnel professionnel et d'élèves, le conseil s'efforce de créer un environnement éducatif stimulant, inclusif et favorable à la réussite de tous nos élèves. Au cours de la dernière année, nous avons travaillé dur pour atteindre cet objectif, et je suis fier de dire que nous avons réalisé des progrès.

Cette année a été marquée par la démarche d'actualisation du projet éducatif, qui sera adopté à l'automne prochain. Des consultations ont eu lieu auprès des différentes parties intéressées et deux constats positifs, entre autres, sont posés : le sentiment d'appartenance est bien présent et notre école demeure un milieu accueillant que les élèves sont heureux de fréquenter.

Je tiens à remercier l'équipe-école, les élèves et leurs parents pour leur collaboration et leur bienveillance dans la réalisation de notre noble mission d'apprentissage et de développement des compétences sociales de nos jeunes.

Gaëtan Dupras
Président du conseil d'établissement
École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois
2023-2024

Table des matières

1	Présentation du conseil d'établissement	4
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2	Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	5
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3	Résultats obtenus	7
	Annexes du rapport annuel.....	8

1 Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (Ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Charruau, Caroline	Représentante des parents
Dupras, Gaëtan	Représentant des parents et président du conseil
Lafèche, Michelle	Représentante des parents
Longtin, Annick	Représentante des parents
Normandeau, Marie-Ève	Représentante des parents
Dupray, Stéphane	Enseignant
Huneault, Jonathan	Enseignant
St-Pierre, Robin	Enseignant
Bergevin, Josée	Personnel de soutien et secrétaire
Marchand, Étienne	Personnel professionnel
Desgroseilliers, Camille	Élève
Mischler, Leticia	Élève
Grégoire, Nathalie	Représentante des parents - substitut
McKenna, Valérie	Représentante des parents - substitut
Girard, Carine	Enseignante - substitut

2 Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
10-10-2023	Ordinaire
27-11-2023	Ordinaire
18-12-2023	Ordinaire
29-01-2024	Ordinaire
18-03-2024	Ordinaire
29-04-2024	Ordinaire
27-05-2024	Ordinaire
26-06-2024	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹			Aucune mise à jour n'a été effectuée.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	10-2023	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	04-2024	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	06-2024	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	05-2024	Consultation effectuée	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la Loi sur l'instruction publique et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-2024	Approuvé	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Sans objet
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet particulier)			Sans objet
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	03-2024	Consultation effectuée	
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Sans objet
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	10-2023	Diffusion effectuée	
Transmission de documents à l'intention des parents			Sans objet
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	12-2023 04-2024	Approuvé	Journées pédagogiques école Horaire des examens
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	05-2024	Consultation effectuée	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	05-2024	Approuvé	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	10-2023	Approuvé	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	03-2023 05-2024	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	Chaque séance	Approuvé	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	10-2023	Approuvé	

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Consultation des parents	05-2024	Consultation effectuée	Actualisation du projet éducatif
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	05-2024	Consultation effectuée	Actualisation du projet éducatif
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	06-2024	Approuvé	Planification des activités et frais exigés
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	12-2023		Photos scolaires
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Chaque séance	Approuvé	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Chaque séance		Campagnes de financement
Adoption du budget annuel de l'établissement	05-2024	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Approbation des frais de surveillance des dineurs	05-2024	Approuvé	
Établissement des règles de régie interne et du calendrier des séances	10-2023	Adopté	

2.3 Résultats obtenus

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE

Données au 21 juin 2024

Nature des événements	Intimidation	Cyberintimidation	Violence	Violence à caractère sexuel
	43	1	31	2

Rappel des objectifs

- 1- Diminuer de 20% le nombre de situations de violence et d'actes de violence à caractère sexuel chez les élèves de niveau 1er cycle, d'ici au 30 juin 2024.
- 2- Diminuer de 20% le nombre de situations d'intimidation et d'actes de violence à caractère sexuel chez les élèves de niveau 2e cycle, d'ici au 30 juin 2024.

Nos principales réalisations

Les mesures de prévention et d'action :

- Diffusion des règles de vie aux élèves, au personnel et aux parents afin d'établir et faire appliquer les mêmes règles par tous les intervenants ;
- Utilisation du local de retrait en prévention ;
- Ateliers Liberté de choisir, CALACS, cyberintimidation, sexto, habiletés sociales, anxiété et gestion de la colère offerts aux élèves ;
- Ateliers offerts par le policier sociocommunautaire attitré à l'école ;
- Promotion par la modélisation du respect et de la politesse ;
- Utilisation du Baromètre comportemental pour consigner les situations ;
- Aviser les élèves concernés des démarches entreprises pour résoudre le problème ;
- Utilisation d'activités parascolaires sur l'heure du diner pour augmenter le sentiment d'appartenance ;
- Présence de TES, psychoéducatrices /agentes de réadaptation pour soutenir la gestion de conflit ;
- Proactivité des intervenants pour signaler un événement de violence ou d'intimidation ;
- Bonne communication entre les différents acteurs du milieu et utilisation du système de référence par courriel ;
- Surveillance active dans les aires communes (enseignants, TES, surveillants des diners, agent de sécurité) ;
- Continuer de fournir du matériel aux élèves pour les jeux lors de la période du diner ;
- Participation aux journées thématiques, aux kiosques à l'heure du diner et à la promotion sur les réseaux sociaux de l'école.

Collaboration des parents :

- Meilleure communication avec les parents par l'utilisation accrue du Baromètre comportemental;
- Augmentation des communications entre les éducateurs spécialisés et les parents;
- Implication de l'équipe des services aux élèves à certains plans d'intervention afin d'établir un lien de confiance.

Les effets de nos actions :

- ✓ Meilleure visibilité des intervenants responsables dans l'école.
- ✓ Création de documentation pour les signalements.
- ✓ L'ajout d'un onglet dans le *Baromètre comportemental*.
- ✓ Dans la très grande majorité des cas, arrêt rapide des situations d'intimidation.

Les défis qui persistent

Autres difficultés :

- Multiplication des plateformes de communication avec les parents.
- Malgré la visibilité des intervenants, certains élèves ne vont pas chercher d'aide.
- Assurer des règles communes entre les enseignants, les surveillants, les éducateurs et tous les autres intervenants.

Les améliorations souhaitables

- Application des mêmes règles par tous les intervenants;
- Assurer une surveillance active à toutes les pauses;
- Mieux outiller les élèves et l'équipe-école concernant les modalités de signalement;
- Ajouter des activités parascolaires pour augmenter le sentiment d'appartenance;
- Révision de certaines parties du plan de lutte;
- Présentation des grandes lignes du plan de lutte à la rentrée scolaire;
- Ajuster et simplifier certains onglets dans le *Baromètre comportemental* pour une meilleure utilisation à des fins statistiques.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF – ANNÉE 2023-2024

Objectif **NON ATTEINT**

Améliorer l'adoption de comportements favorisant le bien-être de tous au sein de l'école.

Résultats et 1-2 moyens/objectifs (faits saillants)

Résultats :

- Le baromètre comportemental est le logiciel utilisé afin de compiler les écarts de conduite des élèves. Voici les éléments retenus pour le suivi de l'objectif qui cible une diminution de 10% des comportements nommés ci-dessous :
 - Être en possession d'un objet dangereux illégal;
 - Menacer des élèves ou des adultes;
 - Encourager les comportements violents;
 - Faire du vandalisme;
 - Défier ou intimider l'adulte (physique ou verbal);
 - Émettre des commentaires racistes, sexistes ou inappropriés;
 - Briser volontairement des objets;
 - Intimider des élèves;
 - Blesser ou tenter de blesser volontairement autrui;
 - Impolitesse verbale ou non verbale vers un adulte.

Si l'on compare avec l'objectif du départ, c'est une hausse de plus de 30% qui est associée aux comportements qui est observée. Bien qu'être en possession d'un objet dangereux, faire du vandalisme, briser volontairement des objets et intimider des élèves sont en diminution, on remarque une forte hausse associée à l'impolitesse verbale ou non verbale envers un adulte, encourager des comportements violents, défier l'adulte et émettre des commentaires racistes, sexistes ou inappropriés.

Faits saillants :

- 1- Un Répétit-seconaire a été mis en place en mai 2023 afin de soutenir et d'orienter la scolarisation des élèves présentant des difficultés d'adaptation. Le Répétit était encadré par deux techniciennes en éducation spécialisée et certains professionnels de l'école afin de soutenir les besoins des élèves de certains groupes dans le but de développer les comportements attendus ainsi que les habiletés sociales des élèves. Déterminer des objectifs en orientation scolaire était également au programme afin de donner un sens à leur engagement scolaire.
 - 2- La mesure 15028 *Activités parascolaires* au secondaire du MEQ a permis d'offrir à l'ensemble des élèves diverses activités culturelles et sportives (Patriotes en arts, photographie, Secondaire en spectacle, harmonie, Drumline, golf, ski, hockey, sports de gymnase, brigades culinaires, etc.) favorisant le sentiment d'appartenance à l'école ainsi qu'un climat favorable à l'heure du dîner et après les heures de classe.
-

Objectif EN MAITRISE

Augmenter les actions qui démontrent une conscience environnementale chez l'élève

Résultats et 1-2 moyens/objectifs (faits saillants)**Résultats :**

- Une conscience écologique en termes de recyclage est développée auprès des élèves et des membres du personnel de l'établissement scolaire.

Faits saillants :

- 1- Les contenants pour apporter à la cafétéria sont maintenant compostables.
 - 2- Un projet « Dépanneur des effets scolaires » a été mis en place par les enseignantes et les élèves des classes GADP. À la fin de l'année scolaire, il est possible de laisser des articles qui ne serviront plus en les déposant dans des boîtes à cet effet. Certaines subventions permettent également de faire l'achat de matériel scolaire et de les rendre disponibles aux élèves qui n'ont pas pu se procurer le matériel demandé.
-

Objectif ATTEINT

Augmenter le taux de participation des élèves aux diverses activités offertes.

Résultats et 1-2 moyens/objectifs (faits saillants)**Résultats :**

- Il est plutôt difficile de comparer l'augmentation d'un taux de participation des élèves aux diverses activités offertes puisque le projet éducatif compte deux années de pandémie où les activités étaient relativement complexes à organiser. Néanmoins, sans être en mesure de comparer puisque la participation des élèves est indéniable comparativement aux années antérieures, on remarque une forte participation aux diverses activités offertes tant pour les activités parascolaires que les journées thématiques.

Faits saillants :

- 1- Le retour du Carnaval d'hiver a été fort populaire avec une généreuse offre d'activités diversifiées afin de répondre aux goûts de tous et chacun. Ainsi, des activités de type plein air (ski, raquette, glissade, Fat Bike, patin, etc.) et intérieures (cinéma, Laser Tag, jeu d'évasion, iSaute, Karaoké, jeux de société, etc.) ont été offertes aux élèves. Une participation de plus de 70% a été enregistrée.
 - 2- Les journées thématiques ont également été bien accueillies par les élèves et les membres du personnel. La journée de lancement est celle de la fête de la rentrée qui, en 2022, était sous une thématique mexicaine lors de laquelle les inscriptions aux diverses activités parascolaires sont mises de l'avant, une foire d'activités et un diner à saveur thématique sont offerts aux élèves. De plus, tout au long de l'année, diverses journées thématiques sont proposées : journées des crocs, sportives, hawaïenne, en vert, en rouge, pyjamas, etc.
-

Objectif EN MAITRISE

Augmenter la fréquence des rencontres et les échanges sur le sujet de la pédagogie.

Résultats et 1-2 moyens/objectifs (faits saillants)

Résultats : Des offres de reprises aux épreuves uniques du ministère ont été proposées aux élèves inscrits en reprise des cours de *Science et technologie* ainsi qu'*Histoire et éducation à la citoyenneté*. Un taux de réussite de 66% des élèves inscrits en janvier a été enregistré au MEQ. Ces élèves ont pu s'inscrire à d'autres cours à options leur permettant ainsi d'ajouter des crédits à leur curriculum scolaire.

Faits saillants :

- 1- Le programme de mentorat a été mis en place afin de soutenir les enseignants ayant moins de 5 ans d'expérience. L'École secondaire compte une équipe de 3 mentors qui accompagnent environ 20 enseignants.
 - 2- Une forte participation aux diverses offres de formation de développement professionnel a été remarquée : insertion professionnel, enseignants experts en numérique, divers congrès, formations CSSVT, etc.
-

Objectif EN MAITRISE

Améliorer la connaissance de nos cohortes de l'école.

Résultats et 1-2 moyens/objectifs (faits saillants)

Résultats : L'ensemble des plans d'intervention des élèves a été révisé en 2022-2023 et suivi de près par les tuteurs, les enseignants ressources, les TES, les titulaires de classes adaptées et l'équipe de direction.

Faits saillants :

- 1- Un tableau résumé des moyens et des mesures adaptatives offerts aux élèves a été réalisé par les ressources enseignantes en collaboration avec les secrétaires et l'équipe de direction. Il vise à informer, de façon globale, le soutien offert aux élèves HDAA.
- 2- Lors d'une présentation d'un élève au comité multi, des documents de présentation et de synthèse des actions ont été ajoutés aux discussions portant sur les actions à effectuer dans le soutien aux élèves qui présentent de grandes difficultés d'adaptation et de fonctionnement.
- 3- Les réalisations des élèves de l'école sont mises de l'avant tant lors des messages du matin, que sur les télévisions d'affichage, les réseaux sociaux, les médias, lors du Gala reconnaissance et du Gala sportif et culturel.

Objectif EN MAITRISE

Augmenter l'intérêt et l'utilisation de notre bibliothèque scolaire.

Résultats et 1-2 moyens/objectifs (faits saillants)

Résultats : Les prêts de romans et d'albums sont en hausse depuis la mise en place de ce projet éducatif, passant de 5151 prêts en 2020-2021 (année complète à la suite de la pandémie) à 7464 en 2022-2023.

Faits saillants :

- 1- Depuis décembre 2023, la bibliothécaire du CSS s'assure que le budget accordé par la mesure 15103 du MEQ *Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires* soit maximisé afin de permettre une variété d'ouvrages mise à la disposition des élèves. L'achat des œuvres offertes aux élèves de l'école fait l'objet de discussions et d'arrimage afin que les activités de lectures présentées s'intègrent de façon progressive, tout en étant variées, et ce en accord avec le programme de formation.
- 2- La bibliothèque est un lieu convivial dans l'école dans lequel, autres que les tables de travail disponibles et l'accès aux ordinateurs possible, un coin lecture est aménagé et des œuvres du vernissage Patriotes en arts sont exposées.

Services offerts : services éducatifs et services complémentaires**SERVICES ÉDUCATIFS :**

En 2023-2024, l'équipe-école était composée de 76 enseignants. Nous comptons 2 secrétaires, 2 agentes de bureau, 1 technicienne en organisation scolaire, 1 technicienne en documentation, 4 membres affectés à la conciergerie de l'école, 3 membres de la direction, 9 techniciennes en éducation spécialisée en soutien aux élèves. Elles étaient présentes tant dans les aires communes que dans les classes, elles aidaient à la gestion des conflits, donnaient des ateliers de sensibilisation en classe, apportaient leur soutien dans le cadre de la mesure « Agir autrement », etc. L'équipe comptait également 2 préposées aux élèves handicapés, 3 techniciens en travaux pratiques, 1 technicien en loisir, 2 surveillants des diners et 2 agents de sécurité.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

Concernant les services de professionnels, 3 psychoéducatrices et agentes de réadaptation étaient présentes à l'école ainsi qu'une conseillère en orientation et un animateur de la vie étudiante, ils participaient à des échanges lors de certains plans d'intervention, ils recevaient les demandes pour des évaluations dans le but de favoriser la réussite des élèves. Une infirmière, une technicienne en travail social et un policier sociocommunautaire étaient également associés à notre école à raison de quelques jours par mois.

MESURES MINISTÉRIELLES ALLOUÉES À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

Du côté des enveloppes budgétaires ministérielles, nous avons un budget pour effectuer des achats de livres de bibliothèque (mesures 15103 et 15012), pour prévenir l'intimidation et la violence (mesure 15032), un budget numérique afin de développer le parc informatique de l'école incluant iPad, applications pédagogiques (plusieurs enveloppes budgétaires associées au regroupement des mesures 15080). Les élèves ont également bénéficié d'enveloppes budgétaires pour assumer les frais de sorties et d'activités culturelles (mesures 15186, 15182 et 15061) ainsi que des budgets associés à du soutien additionnel afin de favoriser la réussite éducative et le bien-être des élèves (*Aide alimentaire, École inspirante, Activités parascolaires, Appui à la réussite*, etc.). Ces différentes mesures du ministère ont permis de supporter les initiatives des établissements scolaires.

Annexes du rapport annuel

Loi sur l'instruction publique

École

Article 82

Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de services scolaire.

Le rapport annuel est préparé conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6.

1988, c. 84, a. 82; 1997, c. 96, a. 13; 2020, c. 1, a. 27.

Article 83

Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

1988, c. 84, a. 83; 1997, c. 96, a. 13; 2002, c. 63, a. 8; 2016, c. 26, a. 7.

Article 83.1

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève.

2012, c. 19, a. 7.